

tenue sous la présidence de Monsieur Jouno, assisté(e)
de Monsieur Ambert et Monsieur Desbourdes, Conseillers
En présence de Monsieur Fraboulet, Rapporteur public
Madame Guillou, Greffière

10 heures 00

01) DOSSIER N° 2203601 RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert

Titre de l'affaire IS : demande de rétablir le déficit de son résultat imposable au titre de l'exercice clos en 2016 et de prononcer la décharge de l'impôt sur les sociétés résultant de la correction de son résultat au titre cette année

Nom des parties

Demandeur SA LA GENERALE DE GRANIT

Défendeur DIRECTION DE CONTROLE FISCAL CENTRE-OUEST

Représentants des parties

CABINET PHILIPPE SIMON

Arrêté le 24/09/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Jouno, assisté(e)
de Monsieur Ambert et Monsieur Albouy, Conseillers
En présence de Monsieur Fraboulet, Rapporteur public
Madame Guillou, Greffière

10 heures 15

01)	DOSSIER N° 2402922	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	TS : Demande d'annuler la décision du 28 mars 2024 par laquelle le préfet des Côtes d'Armor et le préfet du Pas de Calais ont refusé d'accorder une autorisation de travail au bénéfice d'un ressortissant marocain pour un emploi de technicien de maintenance industrielle en CDI à compter du 15 février 2024 en raison de manquements graves en matière de santé et sécurité au travail	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SASU VITRÉENNE D'ABATTAGE JEAN ROZE	BRL Avocats (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	

02)	DOSSIER N° 2206104	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
Titre de l'affaire	TS : Demande d'annuler la décision du 5 octobre 2022 par laquelle le préfet d'Ille-et-Vilaine a refusé d'accorder une autorisation de travail à un ressortissant tunisien en raison de manquements graves en matière de travail illégal	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL ATCHANE DECO	SELARL BENGONO (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

10 heures 15

03)	DOSSIER N° 2203712	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté interministériel du 21 décembre 2021 publié au JO le 14 janvier 2022 en tant qu'il n'a pas reconnu la commune de Pont Péan en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à l'épisode de sécheresse exceptionnel et à la réhydratation des sols pour l'année 2016, ensemble la décision implicite de rejet de son recours gracieux	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	COMMUNE DE PONT-PEAN	SOCIETE D'AVOCATS EXEME ACTION (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE	SOCIETE D'AVOCATS ARCOLEGAL
Observateur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
04)	DOSSIER N° 2203713	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté interministériel du 21 décembre 2021 publié au JO le 14 janvier 2022 en tant qu'il n'a pas reconnu la commune de Pont Péan en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à l'épisode de sécheresse exceptionnel et à la réhydratation des sols pour l'année 2018, ensemble la décision implicite de rejet de son recours gracieux	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	COMMUNE DE PONT-PEAN	SOCIETE D'AVOCATS EXEME ACTION (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE	SOCIETE D'AVOCATS ARCOLEGAL
Observateur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

10 heures 15

05)	DOSSIER N° 2203359	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	IR - demande de prononcer la décharge en droits, intérêts de retard et pénalités des cotisations supplémentaires à l'impôt sur les revenus auxquelles ils ont été assujettis au titre des années 2016 à 2018	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et Madame	TJD AVOCATS (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE ET ILLE-ET-VILAINE	
06)	DOSSIER N° 2203612	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
Titre de l'affaire	IS et TVA : demande de prononcer la décharge en droits et pénalités des cotisations supplémentaires à la TVA auxquelles elle a été assujettie au titre des années 2014 à 2016 et à l'impôt sur les sociétés au titre des années 2014 et 2015	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	EURL CITY FOOD BURGER KEBAB	SOCIÉTÉ D'AVOCATS NATAF & PLANCHAT (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE ET ILLE-ET-VILAINE	
07)	DOSSIER N° 2201916	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
Titre de l'affaire	Impôts sur les sociétés au titre de l'année 2018 : rappels d'impôts et pénalités (abandon de créance du gérant associé)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SARL ARKOS INVESTISSEMENTS	LEHUEDE (A.A) GUENNO-LE PARC CHEVALIER KERVIO (Cour)
Défendeur	DIRECTION DE CONTROLE FISCAL CENTRE-OUEST	

10 heures 15

08)	DOSSIER N° 2201294	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 23 mars 2021 par laquelle le ministre de l'intérieur lui a infligé une sanction du 1er groupe de 30 jours d'arrêts avec dispense d'exécution, ensemble la décision du rejet de son recours préalable	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	CABINET GERVAISE DUBOURG (Cour)
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES	
09)	DOSSIER N° 2202520	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	Demande d'annuler les décisions des 23 mars et 22 décembre 2021 par lesquelles le ministre de l'intérieur lui a infligé une sanction du 1er groupe de 30 jours d'arrêts avec dispense d'exécution et a rejeté son recours gracieux, ensemble la décision implicite de rejet de la ministre des armées de sa demande préalable de retrait des décisions contestées	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	CABINET GERVAISE DUBOURG (Cour)
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES	
10)	DOSSIER N° 2203610	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la note "Dates de cessation des contrats" du 3 janvier 2022 du recteur de l'académie de Rennes informant des dates d'échéance maximum des contrats à durée déterminée des maîtres délégués du second degré de l'enseignement privé sous contrat pour l'année scolaire 2021-2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SYNDICAT NATIONAL ENSEIGNEMENT INITIAL PRIVE-CGT (SNEIP-CGT)	
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES	

